

Le Président du Conseil régional
Franck LEROY

Strasbourg,
le 25/05/2023

Collectifs CoLINE et Nous Personne
coline.alsace@mailo.com

Madame, Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de vos récentes sollicitations au sujet du « Lycée 4.0 ».

Je comprends parfaitement les réticences et les craintes sur la place du numérique dans l'éducation et l'instruction de nos jeunes. Que ce soit dans la réflexion ayant présidé à la mise en place du dispositif ou dans la stratégie poursuivie aujourd'hui par l'exécutif régional, nous ne voulons pas promouvoir le tout numérique ou le tout virtuel dans nos établissements. Le numérique est un complément, au service du lien humain qui doit prédominer dans les interactions.

Le « Lycée 4.0 » a pour but de :

- Faciliter et permettre la continuité pédagogique, en tout lieu et en toute circonstance ;
- Développer des compétences dans le domaine numérique chez nos jeunes, fondamentales dans le monde du travail actuel ;
- Diversifier et accroître les moyens et les outils mis à disposition de la communauté éducative pour la transmission des savoirs.

La stratégie de la Région Grand Est a fait ses preuves durant la crise sanitaire. Elle a permis de réguler la question du distanciel avec beaucoup plus de facilité que dans d'autres territoires : en proportion du nombre d'habitants, durant les périodes de confinements, l'Environnement Numérique de Travail (E.N.T.) mis à disposition par la Région en lien avec tous les départements du Grand Est à nos collégiens et lycéens, est celui qui a le plus fort taux de connexions en France.

L'évaluation impartiale du « Lycée 4.0 » se fait en temps réel et en permanence : nous rencontrons régulièrement les organisations syndicales des proviseurs, adjoints-gestionnaires et de parents d'élèves. Elle se réalise également au travers des remontées quotidiennes que nous avons de la part des citoyens du Grand Est qui nous écrivent, sollicitent, viennent dans les Maisons de Région. Ce type d'évaluation est humain, tout en restant impartial, puisqu'il s'inscrit dans une relation usager.

Tout autre forme d'évaluation ne relèverait pas des compétences du Conseil Régional : nous mettons à disposition l'outil, en aucun cas nous émettons une contrainte pédagogique. Sur ce domaine, qui relève uniquement de la responsabilité de l'Education Nationale, nous ne sommes pas habilités à mener une étude de ce type. Soucieuse des compétences de ses partenaires, la Région respecte aussi pleinement le principe d'autonomie des établissements. C'est pourquoi chaque lycée qui utilise le dispositif a vu son conseil d'administration valider la démarche.

.../...

Le « Lycée 4.0. » est un dispositif qui recueille l'approbation de la grande majorité des élèves et des familles. Engagement phare de la Majorité Régionale lors du premier mandat, celle-ci a vu sa vision confortée par les élections régionales de 2021, alors que plusieurs listes opposantes proposaient une évaluation sinon une remise en cause du « Lycée 4.0. ».

Que ce soit à l'école ou dans le foyer, la Région n'a pas à imposer ses choix : il appartient aux enseignants et aux familles de réguler l'exposition aux écrans de nos jeunes. Par contre, au travers du « Lycée 4.0. », nous sommes fiers de pouvoir proposer une opportunité qui réduit le poids des cartables, et donc participe à l'amélioration de la santé notamment en période de croissance.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de bien vouloir croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a cursive name, possibly 'F. Lamy'.